



Comité de Direction

PROCES VERBAL N°06

Réunion du :	Mardi 06 octobre 2020
Présidence :	Gérard LOISON - Didier ESOR
Présents :	Jacques BODIN - Luc BRUNEAU - Alain CHARRANCE - David COTTREAU - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Bernard GUEDET - René JOUNEAUX - Benoît LEFEVRE - Philippe LESAGE - Franck PLOUSE
Assistent :	Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionnel DUCLOZ (D.T.R.)
Excusés :	Florence AUDOUIN - Jacky CORDUAN - Christophe LE BUAN - Damien LECOMTE - Jean MARSOLLIER - Alain MARTIN - Guy RIBRAULT - Jacques THIBAULT - Isabelle SALAÜN

1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :**

CODIR PV N°01 du 07.07.2020	CROC Seniors M - PV n06 - 01.09.2020
CODIR PV N°02 du 10.07.2020	CROC Seniors M - PV n07 - 03.09.2020
CODIR PV N°03 du 22.07.2020	CROC Seniors M - PV n09 - 11.09.2020
CODIR PV N°04 du 28.08.2020	CROC Seniors M - PV n10 - 15.09.2020
CODIR PV N°05 du 16.09.2020	CROC Seniors M - PV n11 - 22.09.2020
Bureau Exécutif PV N°01 du 25-08-2020	CROC Seniors M - PV n12 - 23.09.2020
Bureau Exécutif PV N°02 du 17.09.2020	CROC F - PV n°01 - 06.07.2020
CRD - PV n°01 - 26082020	CROC F - PV n°02 - 16.07.2020
CRD - PV n°02 - 02.09.2020	CROC F - PV n°03 - 23.07.2020
CRD - PV n°03 - 09.09.2020	CROC F - PV n°04 - 31.08.2020
CRD - PV n°04 -16092020	CROC F - PV n°05 - 07.09.2020
CRD - PV N°05 – 23092020	CROC F - PV n°06 - 11.09.2020
CRD - PV N06 - 30.09.2020	CROC F - PV n°07 - 21.09.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 1 - 03072020	CROC Futsal - PV N°01 du 02.07.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 2 – 07072020	CROC Futsal - PV N°02 du 22.07.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 3 – 09072020	CROC Futsal - PV N°03 du 03.09.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 4 - 28072020	CROC Futsal - PV N°04 du 11.09.2020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 5 – 07092020	CRAR - PV n02-180920
CROC Jeunes Masculins - PV N° 6 - 14092020	CR SEEF - PV n01-08072020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 7 – 15092020	CR SEEF - PV n02-08092020
CROC Jeunes Masculins - PV N° 8 - 21092020	PV CR DELEGUES N° 1 du 04072020
CROC Seniors M - PV n01 - 10.07.2020	PV CR DELEGUES N° 2 du 10092020
CROC Seniors M - PV n02 - 15.07.2020	CRRC PV n07-23.09.2020
CROC Seniors M - PV n03 - 20.07.2020	CRA Lois du Jeu_PV N01 du 15.09.2020
CROC Seniors M - PV n04 - 18.08.2020	PV Permanente CRA N.1 - 18.08.20
CROC Seniors M - PV n05 - 25.08.2020	PV Permanente CRA CTRA-ETDA N.11 - 25.06.20

2. Informations du Président

➤ Fin de la campagne du Fonds de solidarité FFF/Ligue/Districts

Afin de soutenir les clubs à surmonter les conséquences de la crise sanitaire les instances du football - FFF/Ligue/Districts - ont décidé d'octroyer à chaque club du territoire régional une dotation de 10€/licencié. Dans ce cadre, 783 clubs ont bénéficié de ce soutien financier pour une dotation globale de 1 533 690 € (hors subventions particulières complémentaires de certains districts) dont 306 738 € pour la Ligue.

➤ Rentrée du Foot

Manifestation de lancement de cette journée officielle de rentrée du football régional à NDC Angers le 03 octobre dernier en lien avec la FFF /LFA. Journée très réussie dans un club très bien structuré et exemplaire sur la gestion de ses bénévoles.

3. Vie de la Ligue

➤ AG électorale du 19 décembre 2020

CR Surveillance des Opérations Electorales

La CRSOE a tenu sa réunion le 16 septembre dernier en vue des opérations électorales relatives à l'AG du 19 décembre 2020.

La Commission a pris connaissance du rétroplanning de l'Assemblée Générale et le valide avec l'ajout :

- ✓ d'une réunion de la CRSOE le 21 octobre en journée pour ouvrir les candidatures au poste de délégué des clubs nationaux
- ✓ du présentiel de la CRSOE à la date de réunion des clubs nationaux (7 novembre).

La Commission a validé l'ensemble des documents et modèles supports des différentes modalités électorales.

➤ Réunion des clubs nationaux en vue de l'Assemblée Générale

La réunion des clubs nationaux aura lieu le samedi 07 novembre 2020 à 09h30 au CRT de Saint Sébastien Sur Loire.

➤ Mouvements des clubs

Le CODIR valide le document présenté en séance et annexé aux présentes

➤ Licences

Au 05 octobre 2020 les statistiques des licences enregistrées font état de :

LFPL : 136 220 -> -612 licences / -0.45% par rapport à la saison dernière

D44 : 46 196 -> -522 licences / -1.12 % par rapport à la saison dernière

D49 : 30 347 -> -349 licences / -1.14% par rapport à la saison dernière

D53 : 15 107 -> +217 licences / +1.46 % par rapport à la saison dernière

D72 : 18 282 -> +684 licences / +3.89% par rapport à la saison dernière

D85 : 26 058 -> +14 licences / +0.05% par rapport à la saison dernière

La situation reste maîtrisée par rapport à l'an passé et les données sont rassurantes au regard du contexte sanitaire actuel.

Les catégories en déficits portent essentiellement sur les U12 à U15. Cependant les épreuves de ces catégories reprennent actuellement ce qui devrait générer un rattrapage dans les prises de licences.

4. Vie des Pôles

4.1. PÔLE DES PRATIQUES

➤ Point compétitions – Covid

Depuis le début de la saison une très grande majorité de matchs peuvent se tenir malgré les impacts du COVID sur les clubs et les équipes. Les statistiques du weekend dernier pour les compétitions régionales :

- 255 matchs prévus
- 245 matchs joués : 96, 07 %

- 5 matchs reportés COVID : 1, 96 %
- 5 matchs reportés intempéries.

Tout l'enjeu de la bonne poursuite des compétitions va être de trouver des dates pour replacer des matchs reportés.

Une cellule spéciale COVID / Intempéries a été mise en place pour les weekends. Elle implique des bénévoles et des salariés.

Sur décision du Bureau de nouvelles modalités de gestion des calendriers ont été prises : **les matchs de Championnats (Régionaux et Districts) sont prioritaires sur les matchs de Coupe (hors Coupes nationales).**

Le Codir précise que les matchs de Championnats (Régionaux et Districts) sont prioritaires sur les matchs de coupe (hors Coupes nationales) dans les compétitions auxquelles peut participer l'équipe concernée.

➤ **Report des matchs en retard le 11 novembre**

La CROC avait neutralisé la journée du 11 novembre comme journée sans matchs. Cependant en fonction de la situation actuelle de tension pour gérer le calendrier des compétitions la CROC, après avis favorable du Bureau, demande la possibilité d'ouvrir cette journée pour placer éventuellement des matchs en retard.

Le CODIR valide cette proposition pour le N3 et pour le R1, R2 et R3 sur décision de la CR d'Organisation des Compétitions

➤ **Coupe des Pays de la Loire**

Point sur cette compétition et les difficultés de gestion du calendrier actuel du fait des reports de matchs (championnats) en Districts.

4.2. PÔLE FINANCES

➤ **CRT : Foot-stages**

La convention avec le prestataire actuel arrive à échéance le 31/12/2020. Il convient donc de réfléchir à la suite à donner sur la gestion future des stages. Un groupe de travail dédié a travaillé sur les différentes hypothèses possibles :

- 1/ Arrêt des stages : Non, car c'est un élément important de l'économie du CRT
- 2/ La Ligue organise elle-même avec les moyens dédiés (matériel, financier, RH...) ; Non, ce n'est pas l'objet du CRT
- 3/ La Ligue reste organisatrice et sous-traite la partie animation / encadrement. Les parties commercialisation, communication, cadre et projet pédagogique seront définis par la Ligue. D'autres périodes de stages (vacances courtes) pourraient être envisagées (thématiques spécifiques).

Cette dernière proposition a été validé par le Bureau.

Le CODIR confirme cette orientation du Bureau qui sera présentée au prestataire.

➤ **Arrêté des comptes 2019/2020**

Le Bureau prend connaissance de l'arrêté des comptes pour la saison 2019/2020 et du rapport du commissaire aux comptes.

Celui-ci fait ressortir un exercice en déficit de 34 765 € qui s'explique notamment par l'impact exceptionnel de la crise sanitaire « COVID 19 ».

Le CODIR valide l'arrêté des comptes de la saison 2019/2020 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

4.3. PÔLE TECHNIQUE

➤ **Information classification SSS.**

Nouvelle classification de l'éducation nationale :

Section Elite Scolaire (PPF) et Section Sportive Scolaire (Animation du territoire).

Les premières sont du ressort de la Ligue les secondes de celui des Districts concernés.

Un travail est en cours sur la répartition de ces sections et leur financement SES / SSS / Ligue / Districts.

Au-delà de ces répartitions le dossier du Football en Milieu Scolaire est un dossier régional qui sera piloté par la Ligue en interaction avec les Districts.

➤ **Retour sur rassemblement des SSS lycées le 30/09 au CRT**

Rassemblement à St Sébastien de l'ensemble des SSS concernées en vue de préparer le challenge Jean Leroy.

Bonne organisation appréciée de tous.

➤ **Lieu de la remise régionale des labels futsal et école de foot féminine**

Sur proposition des présidents de commission en charge du dossier et validation du Bureau la remise des labels futsal et école de foot féminine se tiendra au club des Voltigeurs CHATEAUBRIANT (44) car ils sont labellisés Bronze Ecole Féminine (GF) et Espoir Label Futsal. Cette remise aura lieu le Samedi 21 novembre.

➤ **PEF Citoyenneté**

Formation aux outils numériques : Dans le cadre du partenariat FFF/Orange, la Ligue est pilote pour tester des outils de formation du PEF sur la thématique de « l'Education au numérique ». Cette formation à destination des membres de la commission régionale dédiée et aux techniciens référents des districts s'est déroulée le 1 octobre au siège du District 49 avec pour objectif « adopter un comportement numérique responsable et développer des repères pour une meilleure utilisation d'internet »

Accueil d'un service civique Ligue : Recrutement de M Thibaud GUINEC pour une mission de service civique de 7 mois sur la thématique PEF / Citoyenneté. Un deuxième recrutement aura lieu au second semestre pour poursuivre l'action sur la fin de la saison.

➤ **Je joue j'arbitre, enracinement du dispositif dans les formations d'éducateurs.**

Ancrage de ce dispositif au niveau régional au travers des formations des éducateurs ainsi que dans les SSS. Fourniture de kits « Arbitrage » (drapeaux, chasubles...) aux éducateurs et différents intervenants.

➤ **Info séminaire ETR et grandes orientations**

➤ **Visites des clubs : point d'étape**

Depuis le début de la saison, visite le mercredi de clubs du territoire régional par l'ensemble de l'équipe technique (Ligue et Districts) afin d'aider au mieux les clubs dans la reprise et la stabilisation de leurs activités (rôle de conseil, d'écoute...). Les clubs les plus en difficultés sont priorités.

4.4. PÔLE JURIDIQUE

➤ **Départage de fin de saison – correction des règlements sportifs**

Dans les règlements Seniors Masculins/Féminins/Futsal, des dispositions viennent régler la situation de départage sur l'ensemble d'un même niveau par rang de classement en cas de maintien ou rétrogradation.

A titre d'exemple, au niveau R3 masculin, il y a 10 groupes. Si le nombre de maintien ou de rétrogradation sur l'ensemble du niveau n'est pas un multiple de 10, la répartition n'est pas égale entre les groupes, et il convient d'établir un départage par rang égal de classement (par exemple, s'il reste 2 places à maintenir au rang 9 (9ème place de chaque groupe), il faut départager les dix équipes classées 9èmes et garder les 2 meilleures à l'issue du départage.

Le règlement évoque actuellement la notion suivante : « En cas de nombre impair, le départage se fera par rang égal de classement dans les conditions suivantes (...) » La notion de « nombre impair » n'est pas opportune, car si le nombre est pair mais qu'il est inférieur au nombre de groupe, la répartition demeure inégale.

Sur proposition du Bureau, il est ainsi proposé de clarifier le texte : la phrase (suivante) barrée sera remplacée dans les règlements précités par la seconde phrase.

- ~~Les équipes maintenues conformément au tableau analytique figurant à l'alinéa 3 et ce sur la base d'une répartition égale entre les deux groupes. En cas de nombre impair, le départage se fera par rang égal de classement dans les conditions suivantes.~~
- Les équipes maintenues conformément au tableau analytique figurant à l'alinéa 3 et ce sur la base d'une répartition égale entre les deux groupes. **Lorsque la répartition ne peut être égale entre les groupes**, le départage se fait par rang égal de classement dans les conditions suivantes.

Le CODIR valide cette modification qui devient applicable pour la saison en cours dans les règlements Seniors Masculins/Féminins/Futsal

4.5. IR2F

- Formation des éducateurs. Les deux sections d'apprentissage (Sablé et Saint Sébastien) sont complètes et fonctionnent pleinement malgré les contraintes sanitaires.
- Formations modulaires : elles se mettent en place progressivement.
- Formation des dirigeants : en arrêt total depuis la reprise.
- Formation Initiale des Arbitres : Mise en place lente avec des sessions à faibles effectifs. Elles sont maintenues autant que possible. Des regroupements de sites pourront être envisagés le cas échéant.

4.6. PÔLE ARBITRAGE

- Statut de l'arbitrage – courrier de DRESNY PLESSE : conséquences des nouveaux formats des championnats départementaux de Loire Atlantique sur le statut de l'arbitrage (quota de matchs à arbitrer) La CRA va se saisir du dossier pour étude et proposition au Codir.

4.7. PÔLE STRUCTURATION DES CLUBS

- Guide du club
Présentation de la nouvelle interface « Guide du Club » développée par les services de la Ligue et qui sera valorisée à la prochaine AG.

Le CODIR souligne la qualité du travail effectué et demande que cette nouvelle interface soit mise en valeur sur le site.

4.8. PÔLE COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

- Campagne « j'aime mon club, je porte mon masque »

Le CODIR félicite le service Communication de la Ligue pour le traitement de ce dossier.

4.9. PÔLE DEVELOPPEMENT

Alain CHARRANCE revient sur la réunion de la Commission Fédérale de développement des nouvelles pratiques du mardi 06.10.20 en Visio Conférence

Points abordés :

- Bilan saison 2019/2020 – 25% des clubs ont à ce jour une offre Loisir
- Plan d'Action 2020/2021 (communication, sections, offres des territoires)
- Stratégie de collaboration (privés, associations nationales, fédérations)

Les Pratiques

- Beach Soccer (Plan de développement)
- Futsal (structuration, pratique féminine, street futsal)
- Foot5 (renouvellement convention Urban Soccer)
- Futnet (développement, tournée Futnet Ligue Pays de la Loire)
- Golf Foot (Expérimentation en Pyrénées Orientales)
- E-Foot (Un plan de développement)

5. Questions diverses

- CRSE
La CR « Statut des Educateurs » de ce jour, constate et se félicite que la totalité des clubs engagés dans les championnats régionaux « Jeunes » respectent les obligations réglementaires régionales en matière d'encadrement des équipes.
- Accueil de jeunes Licenciés du district des Deux Sèvres dans une équipe du District de Vendée
Le CODIR valide le principe de permettre au District de Vendée d'autoriser l'incorporation de jeunes joueurs dans une équipe vendéenne limitrophe sans droit de mutation.

6. Prochaines réunions

- **Bureau** : 26.10.2020
- **Codir** : 18 novembre aux Ponts de Cé

Le Président,
Gérard LQISON



Le Président Délégué
Didier ESOR



Le Secrétaire,
Jacques BODIN





Mouvements Clubs réunion Codir du 06.10.20

NON ACTIVITE TOTALE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis district	Observations	Accord Ligue
53	Foot Entreprise	650369	U.S. SANTE DE LA MAYENNE	Laval	20/08/2020	29/09/20	Solde débiteur Ligue = 200,80 €	

NON ACTIVITE PARTIELLE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande	Avis district	Observations	Accord Ligue
49	Libre	520643	ST BARTHELEMY D'ANJOU FOOT	St Barthelemy d'Anjou	05/09/2020	29/09/20	Catégories Futsal Seniors M et Futsal U19	
49	Libre	544043	O.L. BREZE	Breze	01/10/2020		Catégories U8/U9/U10/ U11/U13 à compter du 01-09-20	